



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2015

Présents : M. André SIMON, Mme Yolande CHERY, Mme Christiane PERON, Mme Elodie BONNEFON, M. Thomas BAGRIN, M. Pascal GRANGER, M. Roger LORILLOT, Mme Isabelle BAUSIER, M. Stéphane RAGONNET, Mme Line CHAMTON, M. François PIGEON (arrivé à 19h15)

Excusés: M. Thomas MÉNAGÉ a donné procuration à Mme Yolande CHERY, Mr Didier ERULIN, Mme Corinne MARCHAND

VENTE DU PRESBYTERE

Le Maire explique au Conseil Municipal que dans le cadre de la vente du presbytère autorisée précédemment par la délibération n°132/2015, le notaire demande que suite au bornage une nouvelle délibération soit prise comportant les surfaces des parcelles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- approuve la vente à Mr Benjamin CHASSIER ET Melle Sarah COUDERC du bien situé à Ouchamps, 2 rue des Ecoles, d'une superficie de 700m² à prendre sur une plus grande propriété cadastrée section G n°131p pour 06a95ca, 132p pour 04a50ca et 133p pour 26 a26ca.

- mandate le Maire pour la signature des actes notariés liés à cette vente.

DETR 2016 : AMENAGEMENTS MAIRIE-AGENCE POSTALE COMMUNALE

Le Maire explique au Conseil Municipal que dans le cadre de la mise en accessibilité, des travaux doivent être engagés pour la mairie (accueil et salle des mariages-salle du conseil), agence postale communale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- décide de solliciter l'obtention de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2016 auprès des services de la Préfecture pour le projet d'accessibilité de la mairie et de l'agence postale communale.

- mandate le maire pour effectuer le dossier de demande

Le Maire explique que 2 projets ont été étudiés.

Après étude approfondie et évaluation des coûts, c'est le second projet qui offre la solution la plus avantageuse en matière de résolution des problèmes d'accessibilité, de coûts et de restauration du patrimoine bâti de la commune.

COMMISSION URBANISME

Le Maire explique au Conseil Municipal que dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal effectué par la Communauté de Communes Val de cher Controis, chaque commune membre doit constituer une commission d'urbanisme chargée de travailler sur ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité de la création d'une commission urbanisme composée des personnes suivantes :

- | | |
|---------------------|--------------------|
| - André SIMON | - Didier ERULIN |
| - Thomas MENAGÉ | - Christiane PERON |
| - Thomas BAGRIN | - Roger LORILLOT |
| - Stéphane RAGONNET | - Pascal GRANGER |

AFFAIRES DIVERSES

- Sensibilisation aux gestes de 1^{er} secours : une sensibilisation gratuite aux gestes de 1^{er} secours est proposée aux habitants de la commune. Les séances auront lieu les samedis de février au gymnase de Fougères. Inscription en mairie
- DSR 2016 : le Conseil Départemental a émis un avis favorable à la demande de subvention au titre de la dotation de solidarité rurale 2016 pour la mise en accessibilité du projet mairie-agence postale. La somme de 15 000€ a été attribuée.